

Image not found or type unknown



Demande de validite de mariage

Par **monalisaa**, le **22/12/2009** à **21:14**

Bonjour,rnVoila pourriez vous me dire ce qu'il en est exactement pour mes parents: en effet mon pere rapatrie d'algerie a ete avant son rapatriement en france mariee a deux femmes , son epouse actuelle et une autre qui est reste la bas, et cela depuis novembre 1962 , il n'as plus eu de contacts avec elle, aussi a t elle szq droits et leur mariage est il encore valide malgres cette separation de 47 ans? il a aussi deux enfants issue de cette union qui sont restes avec leur mereMerci d'avance.